

TAPISSERIES

Les origines bibliques de la tapisserie. — Broderie à l'aiguille dans l'antiquité grecque et romaine. — Les tapis Attaliques. — Fabrication de tapis dans les cloîtres. — La manufacture de Poitiers au douzième siècle. — La tapisserie de Bayeux, dite de la reine Mathilde. — Les tapis d'Arras. — Inventaire des tapisseries de Charles V. — Valeur énorme de ces tentures historiées. — Manufacture de Fontainebleau, sous François I^{er}. — La fabrique de l'hôpital de la Trinité, à Paris. — Les tapissiers Dubourg et Laurent, sous le règne d'Henri IV. — Manufactures de la Savonnerie et des Gobelins.



IL est un art dont l'histoire, aux temps les plus reculés, offre un éclatant témoignage de l'industrie et de l'ingéniosité humaines, c'est, à coup sûr, l'art de tisser ou de broder des tapisseries; car, aussi haut que nous puissions remonter dans les annales des peuples, nous trouvons cet art déjà florissant, déjà enfantant des merveilles.

Ouvrons d'abord la Bible, le plus ancien des documents historiques : elle nous montrera des étoffes tissées, non-seulement au métier, mais encore à la main ou, pour mieux dire, richement brodées à l'aiguille sur un canevas de chanvre ou de lin. Ces étoffes magnifiques, lentement, minutieusement fabriquées, représentant toutes sortes d'images, figurées en relief et en couleurs, servaient de décoration pour le temple du Seigneur, et d'ornement pour les prêtres qui célébraient les cérémonies du culte. La description que l'Exode fait des rideaux qui entouraient le tabernacle peut nous en convaincre. Telles de ces broderies, à l'exécution desquelles on employait, concurremment avec des fils d'or et d'argent, la laine et la soie teinte, avaient reçu le nom d'*opus plumarii* (ouvrage imitant le plumage des oiseaux); telles autres, le voile

du Saint des Saints, par exemple, qui représentait des chérubins en adoration, s'appelaient *opus artificis* (ouvrage de l'artisan), parce qu'elles sortaient des mains du tisserand, qui les fabriquait sur le métier en combinant, à l'aide de nombreuses navettes, la trame des laines et des soies de diverses couleurs.

Dans les traditions de la superbe Babylone, nous voyons également les tapisseries à figures exposer les mystères de la religion et perpétuer la mémoire des faits historiques. « Le palais des rois de Babylone, dit Philostrate « dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*, était orné de tapisseries tissues d'or « et d'argent, qui rappelaient les fables grecques des Andromède, des Orphée, etc. » Le poète grec Apollonius de Rhodes, qui écrivait un siècle avant notre ère, répète, dans son poème des *Argonautès*, que les femmes babyloniennes excellaient dans la confection de ces étoffes somptueuses. Les fameuses tapisseries qui, du temps de Métellus Scipion, furent vendues huit cent mille sesterces (environ 165,000 fr. de notre monnaie), et achetées cent ans plus tard, au prix exorbitant de deux millions de sesterces (environ 412,000 fr.), par Néron, pour couvrir les lits de ses festins, étaient de provenance babylonienne.

La vieille Égypte, qui paraît avoir été le berceau lointain d'une civilisation supérieure, se distingua, elle aussi, dans cet art merveilleux dont les Grecs attribuaient l'invention à la déesse Minerve, et dont il est question à tout propos dans leur mythologie. La toile de Pénélope, qui retraçait les exploits d'Ulysse, est demeurée célèbre entre toutes. C'est sur une toile semblable que Philomèle broda, dans sa prison, l'histoire de ses malheurs, après que Térée lui eut coupé la langue pour l'empêcher de se plaindre à Progné, sa sœur, des outrages qu'il lui avait fait subir. A chaque instant, dans les poèmes d'Homère, sont mentionnées ou décrites des broderies du même genre, faites à l'aiguille ou au métier et destinées à servir de tenture décorative ou de parure pour les hommes comme pour les femmes : Hélène, pendant le siège de Troie, travaille à reproduire sur un fin tissu les combats sanglants des héros qui s'égorgeaient en son nom; le manteau d'Ulysse représente un chien déchirant un faon, etc.

L'usage de broder des combats ou des chasses sur les habits semble avoir duré fort longtemps. Au dire d'Hérodote, certains peuples des environs de

la mer Caspienne aimaient à représenter sur leurs vêtements des animaux, des fleurs, des paysages. Cet usage est signalé chez les païens par Philostrate, et chez les chrétiens par saint Clément d'Alexandrie; Pline le Naturaliste, qui vivait dans le premier siècle de notre ère, en parle à plusieurs reprises dans ses ouvrages. Trois cents ans plus tard, Amasius, évêque d'Amasée, déplore la folie qui fait « attacher un grand prix à cet art de « tisser, art aussi vain qu'inutile, qui par la combinaison de la chaîne et de « la trame imite la peinture. Lorsque des hommes, vêtus des étoffes tissées « de la sorte, ajoute le pieux évêque, paraissent dans la rue, les passants les « regardent comme des tableaux qui marchent, et les enfants les montrent « au doigt. Il y a des lions, des panthères, des ours, des rochers, des bois, « des chasseurs. Les plus dévots portent ainsi sur leurs habits le Christ, ses « disciples et l'image de ses miracles. Ici l'on voit les noces de Cana et les « cruches d'eau changées en vin. Là, c'est le paralytique chargé de son lit, « ou la pécheresse aux pieds de Jésus, ou le Lazare ressuscitant. »

Il suffit de feuilleter les écrivains du siècle d'Auguste pour apprendre que les salles des maisons opulentes étaient toujours tendues de tapisseries, et qu'on couvrait de tapis les tables, ou plutôt les lits sur lesquels s'asseyaient les convives.

Les tapis Attaliques, notamment, lesquels furent ainsi nommés parce qu'ils provenaient de la succession léguée au peuple romain par Attale, roi de Pergame, étaient d'une magnificence indescriptible; Cicéron, qui s'y connaissait, en parle avec enthousiasme dans ses ouvrages.

Sous Théodose I^{er}, c'est-à-dire au déclin du grand empire qui allait bientôt se diviser, se morceler et enfin disparaître dans les nationalités nouvelles, un historien contemporain montre les « jeunes Romains occupés à faire de « la tapisserie ».

Aux premiers temps de notre histoire, ces ingénieux et délicats travaux étaient, selon toute apparence, essentiellement réservés aux femmes et surtout à celles du plus haut rang. Toujours est-il que les riches tapisseries abondaient dans l'ameublement civil et religieux dès le sixième siècle; car Grégoire de Tours n'oublie pas les tentures brodées, ainsi que les tapisseries, dans la plupart des cérémonies qu'il décrit. Lorsque le roi Clovis abjure le paganisme et demande le baptême, « cette nouvelle portée à l'évêque le

« comble de joie ; l'évêque ordonne de préparer les fonts sacrés ; des toiles « peintes ombragent les rues ; les églises sont ornées de tentures. » Doit-on consacrer l'église abbatiale de Saint-Denis, « les murs en sont couverts de « tapisseries brodées d'or et garnies de perles. » Ces tapisseries furent conservées longtemps dans le trésor de l'abbaye. Ce trésor reçut plus tard en présent de la reine Adélaïde, femme d'Hugues Capet, « une chasuble, un « parement d'autel, ainsi que des tentures, travaillés de sa main, » et Doublet, l'historien de cette antique abbaye, rapporte que la reine Berthe (celle dont notre vieux proverbe a fait une fileuse infatigable) brôda sur canevas une suite de sujets historiques rappelant les titres de gloire de la famille.

Aucun document ne nous autorise pourtant à faire remonter au-delà du neuvième siècle la fabrication au métier des tapisseries et tentures en France ; mais nous trouvons, à cette époque et un peu plus tard, des documents aussi précis que curieux, qui nous prouvent que cette industrie, laquelle avait alors pour objet principal l'ornementation des basiliques, s'était impatronisée en quelque sorte dans les maisons religieuses et y florissait. Les anciennes chroniques d'Auxerre racontent que le bienheureux Anthelme, évêque de cette ville, mort en 828, faisait faire sous ses yeux de nombreux et riches tapis pour le chœur de son église.

Cent ans après, nous trouvons une véritable manufacture installée au monastère de Saint-Florent de Saumur : « Au temps de Robert III, abbé, dit « l'annaliste de ce monastère, l'œuvre ou fabrique du cloître s'enrichit de « splendides travaux de peinture et de sculpture, accompagnés de légendes « en vers. Ledit père, amateur passionné, rechercha et acquit une quantité « considérable d'ornements magnifiques, tels que grands *dorserets* (dossiers) « en laine, courtines, *factiers* (dais), tentures, tapis de bancs et autres or- « nements, brodés de diverses images. Il fit faire, entre autres, deux tapis- « series, d'une qualité et d'une ampleur admirables, représentant des éléphants, « et ces deux pièces furent assemblées l'une avec l'autre, à l'aide d'une soie « précieuse, par des tapissiers à gages. Il ordonna aussi de tisser deux dor- « serets en laine. Or, pendant qu'on fabriquait l'un de ces tapis, ledit abbé « étant allé en France, le frère cellerier défendit aux tapissiers d'exécuter la « trame selon le procédé accoutumé : « Eh bien ! dirent ceux-ci, en l'absence

« de notre bon seigneur, nous n'abandonnerons pas notre travail; mais, « puisque vous nous contrariez, nous ferons un ouvrage tout différent. » « C'est ce qu'on peut vérifier aujourd'hui. Ils firent donc plusieurs tapis, « aussi longs que larges, représentant des lions d'argent sur champ de « gueules (rouge) avec une bordure blanche semée d'animaux et d'oiseaux « écarlates. Cette pièce unique resta, comme un modèle achevé de ce genre « d'ouvrage, jusqu'au temps de l'abbé Guillaume; elle passa alors pour la « plus remarquable des tapisseries du monastère. En effet, dans les grandes « solennités, l'abbé faisait tendre le tapis aux éléphants, et l'un des prieurs, « le tapis aux lions. »

Dès le neuvième ou dixième siècle, Poitiers possédait aussi une manufacture, dont les tissus, offrant des figures de rois, d'empereurs, de saints, etc., jouissaient d'une réputation européenne, ainsi que semble l'attester, entre autres documents, une singulière correspondance échangée, en 1025, entre un évêque italien, du nom de Léon, et Guillaume IV, comte de Poitou. Il faut se rappeler, pour comprendre le sens de cette correspondance, que le Poitou n'était pas moins renommé alors par ses mules que par ses tapisseries. L'évêque, dans une lettre, réclame du comte l'envoi d'une mule et d'un tapis, l'un et l'autre également merveilleux (*mirabiles*), qu'il lui avait demandés depuis six ans, et il promet de lui rembourser exactement tout ce que pourra coûter cette double acquisition. Le comte, qui avait l'esprit facétieux, lui répond : « Je ne saurais, quant à présent, t'envoyer ce que tu me « demandes; car, pour qu'une mule méritât le nom de merveilleuse, il faut « drait qu'elle fût cornue, qu'elle eût trois queues ou cinq pieds; mais je « n'en saurais découvrir de ce genre dans notre pays : je me bornerai donc « à t'envoyer une des meilleures qui se pourra trouver. Quant au tapis, j'ai « oublié de quelle longueur et de quelle largeur tu le désires. Donne-moi de « nouveau ces indications, et tu l'auras bientôt. »

Mais ce n'était pas seulement dans nos provinces de France que florissait, à cette époque, cette somptueuse industrie. Dans la *Chronique des ducs de Normandie*, écrite par Dudon au onzième siècle, il est dit que les Anglais étaient d'habiles ouvriers en ce genre; or, pour désigner quelque magnifique broderie ou quelque riche tapis, on le qualifiait d'*ouvrage anglais* (opus anglicanum). La même chronique atteste en outre que la duchesse Gonnor,

épouse de Richard I^{er}, fit, avec l'aide de ses brodeuses, pour décorer Notre-Dame de Rouen, des tentures de lin et de soie ornées d'histoires et d'images et représentant la Vierge Marie et les saints.

Enfin l'Orient, qui de tous temps s'était distingué dans l'art de produire les belles étoffes brodées, se signale encore, pendant le moyen âge, par ses tissus de laine ou de soie brochés d'argent et d'or. C'est de l'Orient qu'étaient alors d'opulentes étoffes toutes chargées d'écussons et de figures d'animaux, et probablement aussi brodées à jour, qu'on appelait « étoffes sculptées, ou pleines d'yeux ».

Le bibliothécaire Anastase, dans son livre de la *Vie des Papes*, qui très-certainement a été rédigé antérieurement au onzième siècle, donne, en décrivant la décoration des églises, des détails aussi curieux que circonstanciés touchant le sujet qui nous occupe. Selon lui, dès le temps de Charlemagne (huitième siècle), le pape Léon III, pour orner le maître-autel de l'église de la bienheureuse Mère de Dieu, à Rome, « fit faire un voile de pourpre dorée « portant l'histoire de la Nativité et de Siméon, et au milieu l'Annonciation « de la Vierge »; pour l'autel de l'église de Saint-Laurent, « un voile de soie « dorée portant l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur et de la Résurrection »; il plaça sur l'autel de Saint-Pierre « un voile de pourpre dorée, « orné de pierres précieuses, où l'on voyait d'un côté l'histoire du Sauveur « donnant à saint Pierre le pouvoir de lier et de délier, de l'autre la Passion « de saint Pierre et saint Paul, d'une grandeur remarquable ». Dans le même ouvrage, plusieurs autres tapisseries sont signalées en termes tels qu'on a peine à s'imaginer la richesse et la beauté du travail de ces étoffes artistement ouvragées, qui pour la plupart devaient venir de l'Asie ou de l'Égypte.

C'est seulement au douzième siècle, après le retour des premières croisades, qui avaient mis les Occidentaux à même d'admirer et de s'approprier un luxe tout nouveau pour eux, que l'usage des tapisseries, en se propageant beaucoup plus encore dans les églises, passa dans les châteaux. Si, au milieu du cloître, les moines, pour se créer une occupation, avaient donné leurs soins minutieux au tissage de la laine et de la soie, à plus forte raison cette occupation devait-elle sourire aux nobles châtelaines confinées dans leurs manoirs féodaux. Ce fut alors qu'entourées de leurs suivantes, comme

autrefois de leurs esclaves les matrones romaines, les belles dames, tout émues des récits de chevalerie dont elles écoutaient la lecture, ou inspirées



Fig. 27. — Fragment de la *Tapissérie de Bayeux*, lequel représente la construction des nefs du duc Guillaume (avec la bordure).

par une foi profonde, se consacrèrent à reproduire, l'aiguille à la main, les légendes pieuses des saints ou les glorieux exploits des guerriers. Couvertes

de touchantes histoires ou de belliqueux souvenirs, les froides murailles des grandes salles revêtaient ainsi une étrange éloquence, qui devait communiquer de beaux rêves aux esprits et de nobles élans aux cœurs.

Parmi les fragiles monuments de ce genre, il en est un qui n'a pu devoir qu'à son caractère vraiment prestigieux d'échapper à une destruction en quelque sorte inévitable. Nous voulons parler de la fameuse tapisserie de Bayeux, dite de la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant : cet ouvrage représente la conquête de l'Angleterre par les Normands. S'il fallait accepter l'ancienne tradition à laquelle il doit son nom, il remonterait à la dernière moitié du onzième siècle.

Il est permis de douter aujourd'hui, à la suite de nombreuses discussions soutenues par les savants, que cette broderie soit aussi ancienne qu'on l'avait cru tout d'abord ; mais, bien qu'on la trouve pour la première fois mentionnée dans un inventaire, dressé en 1476, du trésor de la cathédrale de Bayeux, on peut, avec une sorte de certitude, la croire exécutée au douzième siècle par des femmes anglaises, alors singulièrement renommées pour leurs travaux à l'aiguille, ainsi que l'atteste plus d'un auteur contemporain de Guillaume et de Mathilde.

Cette tapisserie, qui a 19 pouces de haut sur près de 212 pieds de long, est une pièce de toile brune, sur laquelle sont tracés à l'aiguille, avec de la laine de diverses couleurs (couleurs qui pour la plupart semblent n'avoir rien perdu de leur fraîcheur primitive), une suite de 72 groupes ou sujets, accompagnés de légendes en latin mélangé de saxon, et qui comprennent toute l'histoire de la conquête, telle que la rapportent les chroniqueurs de l'époque (fig. 27 et 28).

Au premier aspect, cette broderie offre un ensemble de figures et d'animaux grossièrement dessinés ; mais tout cela pourtant a du caractère, et le trait primitif, qu'on retrouve sous les croisures de la laine, ne manque pas d'une certaine correction qui rappelle la mâle naïveté du style byzantin. Les ornements de la double bordure, entre laquelle se déroule un drame composé de 530 figures, sont les mêmes que celles des peintures de manuscrits au moyen âge. Enfin, à défaut de toute indication précise, et si l'on tenait absolument à lui laisser son ancienneté traditionnelle, on pourrait, avec une grande probabilité, attribuer cet immense travail à une brodeuse de la reine Ma-



Ass^{es} Guillaumin et C^{ie} Paris

L'ADORATION DES MAGES.

Tapiserie de Berne, du quinzième siècle. (Communiqué par M. Ach. Jubinal.)

thilde, nommée Leviet, dont l'habileté a sauvé le nom de l'oubli. Peut-être ne serait-il pas non plus indifférent de faire remarquer que du moment où elle est pour la première fois signalée dans l'histoire, cette tapisserie se trouve appartenir à l'église même où la reine Mathilde voulut être enterrée.



Fig. 28. — Fragment de la *Tapisserie de Bayeux*, lequel représente deux cavaliers de l'armée du duc Guillaume, armés de pied en cap et combattant.

On a vu plus haut (voy. AMEUBLEMENT) que vers les douzième et treizième siècles, sous l'influence des mœurs orientales, l'usage de s'asseoir sur des tapis s'était établi à la cour de nos rois. Dès cette époque aussi, on employa fréquemment les riches tapisseries pour former les tentes de guerre ou de chasse. On les déployait aux jours de fête, comme par exemple aux entrées des princes, pour cacher la nudité des murailles. Les salles de festin étaient

tendues de magnifiques tapisseries qui rehaussaient encore l'éclat des *entremets* ou *intermèdes* qu'on jouait pendant les repas. Les tournois voyaient briller autour de leurs lices et se dérouler, du haut de leurs galeries, les étoffes qui représentaient d'héroïques histoires. Enfin, le *caparaçon*, ce vêtement d'honneur du destrier, étalait ses brillantes images aux yeux de la foule émerveillée.

Il était d'usage, au reste, que les tapisseries, fabriquées pour tel ou tel seigneur, portassent les armoiries de celui-ci; en prévision, sans doute des circonstances où elles pourraient être exposées publiquement, dans les entrées de rois, de reines et de grands personnages, dans les processions solennelles, dans les joutes et dans les tournois.

Au quatorzième siècle, les manufactures de Flandre, qui étaient déjà renommées vers le douzième, prirent un très-grand développement, et bientôt le succès des tapisseries d'Arras fut si général, qu'on désigna les plus belles tentures sous le nom de *tapis d'Arras*, bien que la plupart ne vinsent pas de cette ville. Notons qu'aujourd'hui, en Italie, la qualification d'*Arrazi* est encore synonyme de tapis précieux (fig. 29).

Ces étoffes étaient le plus souvent exécutées en laine, et quelquefois en chanvre et en lin; mais, à la même époque, Florence et Venise, qui avaient emprunté cette industrie à l'Orient, tissaient des tapis où se trouvaient confondus la soie et l'or.

Un inventaire du 21 janvier 1379, qui existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale, et dans lequel sont consignés, en même temps que « tous les bijoux d'or et d'argent, toutes les *chapelles*, *chambres de broderies* et *tapisseries* du roi Charles V », peut donner une idée non-seulement de la multiplicité de tentures et tapis qui faisaient partie du mobilier royal, surtout à l'hôtel Saint-Pol, mais encore de la diversité des sujets qui y étaient représentés. Un petit nombre de ces tapisseries sont venues jusqu'à nous; mais, parmi celles qui ont été détruites ou perdues, on peut remarquer : le grand tapis de la Passion de Notre-Seigneur, le grand tapis de la vie de saint Denis et celui de la vie de saint Theseus, le grand tapis de Bonté et Beauté, le tapis des Sept Péchés mortels, les deux tapis des Neuf Preux, celui des Dames qui chassent et qui *volent* (c'est-à-dire qui chassent à l'oiseau), celui des Hommes sauvages, deux tapis de Godefroi de Bouillon, un tapis de chapelle

blanc, au milieu duquel se voient un « compas et une rose », armorié de France et de Dauphiné, et qui a trois aunes de long et autant de large; un grand beau tapis « que le roy a acheté, qui est ouvraigé d'or, ystorié des Sept Sciences et de saint Augustin », le tapis de Judic (la reine qui doit figurer sur les cartes à jouer), un grand drap d'Arras représentant les batailles de Judas Macchabée et d'Antiochus; un autre « de la bataille du duc d'Aqui-



Fig. 29. — Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Tapisserie en laine et en soie, avec mélange de fils d'or et d'argent, fabriquée en Flandre à la fin du quinzième siècle. (Communiqué par M. Achille Jubinal.)

taine et de Florence »; un tapis « à ouvraige, où sont les douze mois de l'an »; un autre « de la Fontaine de Jouvent » (Jouvence), un grand tapis « semé de fleurs de lys azurées, lesquelles fleurs de lys sont semées d'autres petites fleurs de lys jaunes », ayant au milieu un lion et aux quatre coins des bêtes portant des bannières, etc., etc. La liste est interminable; encore faut-il ajouter à ces tapis à *images* les *tapisseries d'armoiries*, faites pour la plu-

part « en fil d'Arras » et portant les armes de France et de Behaigne (ces dernières étant celles de la reine, fille du roi de Bohême). On y distinguait aussi un tapis, « ouvré de tours, de daims et de biches, pour mettre sur le bateau du roi ». Il y avait les tapis dits *velus* ou velours, que nous appelons aujourd'hui *moquettes*, et qui n'étaient pas en moins grande quantité. On remarquait encore les *Salles d'Angleterre*, ou tapisseries venant de ce pays, qui, nous l'avons dit, s'était précédemment acquis une grande réputation dans cette industrie : parmi celles-ci, on en voyait une qui était *ynde* (bleue), à *arbres et à hommes sauvages, à bêtes sauvages et à châteaux*; d'autres *vermeilles, brodées d'azur*, avec bordure à *vignettes*, et l'intérieur à *lions, aigles et léopards*.

Charles V possédait encore, en son château de Melun, beaucoup de « soieries et tapis ». Au Louvre, on admirait, entre autres tapisseries magnifiques, « une très-belle chambre verte, ouvrée de soie, semée de feuillages, représentant, au milieu, un lion que deux reines couronnent, et une fontaine où des cygnes se jouent, etc. »

Et qu'on n'aille pas supposer que les maisons royales offraient seules le spectacle de pareilles richesses; car il nous serait facile de trouver à faire mainte énumération analogue à celles qui précèdent, en interrogeant les inventaires des mobiliers seigneuriaux ou des trésors de certaines églises et abbayes. Ici les tapisseries représentaient des sujets religieux tirés de la Bible, des Évangiles ou de la Légende des saints; là, des sujets historiques et chevaleresques, surtout des scènes de guerre ou de chasse (fig. 30).

Le luxe des tapis était donc, on peut l'affirmer, général dans les hautes classes; luxe dispendieux, s'il en fut; car, outre que l'examen de ces merveilleux travaux nous indique qu'ils ne pouvaient être acquis qu'à un très-haut prix, nous en trouvons dans les anciens documents plus d'une attestation formelle. Par exemple, Amaury de Goire, tapissier, reçoit, en 1348, du duc de Normandie et de Guyenne, pour « un drap de laine » sur lequel se voyaient « le vieil et le nouveau Testament », 492 livres 3 sous 9 deniers. En 1368, Huchon Barthélemy, changeur, reçoit 900 francs d'or pour un « tapis ouvré », représentant « la Quête du Saint-Graal » (le saint sang de Jésus-Christ), et en 1391, le tapis de l'*histoire de Theseus*, que nous avons déjà



Fig. 30. — Tapisserie de chasse, provenant du château d'Effiat. (Communiqué par M. Achille Jubinal.)

mentionné, est acheté par Charles V, au prix de 1,200 livres; toutes sommes véritablement exorbitantes pour l'époque.

Le seizième siècle, qui fut pour tous les arts une époque de perfectionnement et de progrès, communiqua une nouvelle impulsion à l'industrie des tapisseries. François I^{er} fonda, à Fontainebleau, une manufacture où l'on tissa des tapis d'une seule pièce, au lieu de les composer, comme on l'avait toujours fait jusqu'alors, de pièces séparées, cousues et raccordées ensemble. On mélangea aussi dans cette nouvelle fabrication les fils d'or et d'argent à la soie et à la laine.

Quand ce roi eut appelé d'Italie le Primatice, il lui commanda les dessins de plusieurs tapisseries, qui furent exécutées dans les ateliers de Fontainebleau. Mais, tout en payant généreusement les artistes et ouvriers italiens ou flamands, réunis dans les dépendances de son château, François I^{er} ne laissait pas d'employer encore les tapisseries parisiens, ainsi que la preuve s'en voit dans une quittance des sieurs Miolard et Pasquier, qui déclarent avoir reçu 410 livres tournois, pour *commencer l'achat des étoffes et choses nécessaires pour une tapisserie de soie, que ledit seigneur leur a ordonné de faire pour son Sacre, suivant les patrons que ledit seigneur a fait dresser à cette fin*, et où doit être figurée : *une Leda avec certaines nymphes, satyres, etc.*

Henri II fit mieux que conserver l'établissement de Fontainebleau; il créa, en outre, à Paris, en obtempérant à la requête des administrateurs de l'hôpital de la Trinité, une fabrique de tapisseries, dans laquelle les enfants de cet hôpital furent occupés à teindre la laine et la soie, et à les tisser au métier en basse-lisse et en haute-lisse (fig. 31).

La nouvelle fabrique, soit qu'elle le méritât par l'excellence de ses travaux, soit qu'elle eût d'influents protecteurs, obtint tant de privilèges, que l'ordre public fut à plusieurs reprises violemment troublé, par suite de la jalousie des maîtres et ouvriers tapisseries, dont la corporation nombreuse et ancienne avait encore beaucoup d'autorité et de prépondérance.

La fabrique de l'hôpital de la Trinité continua à prospérer sous Henri III, et Sauval, dans son *Histoire des Antiquités de Paris*, nous apprend que sous le règne suivant elle avait atteint son plus haut point de prospérité. En 1594, Dubourg y exécutait, d'après les dessins de Lerembert, les belles ta-

PLAN DE PARIS AU QUINZIÈME SIÈCLE

AVEC CETTE LÉGENDE :

Mil cinq cents ans quarante et neuf passez

Du déluge : Pâris le noble roy

Dix-huitième : fonda en grand arroy

Ville et cité de Paris belle asseç

Devant que Rome eust des gens amasseç

Six cent cinquante et huit ans comme croy.

TRADUCTION :

Mille cinq cent quarante-neuf ans après le déluge, le noble roi Pâris, dix-huitième du nom, fonda en grande pompe la belle ville et cité de Paris, antérieurement à la fondation de Rome, qui eut lieu, je crois, 658 (?) ans avant Jésus-Christ.



143^m Galliamur. et. 6^m Paris

PARIS AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Tapisserie de Beauvais. (Communiqué par M. Achille Jubinal.)

pisseries qui, jusqu'à une époque très-rapprochée de nous, ont décoré l'église de Saint-Merry. Henri IV, entendant beaucoup parler de ce travail, voulut le voir et en fut si satisfait qu'il résolut, dit Sauval, de restaurer à Paris les manufactures, « que le désordre des règnes précédents avoit abolies ». Il établit donc Laurent, célèbre tapissier, dans la maison professe des Jésuites, qui était restée fermée depuis le procès de Jean Chastel, en allouant un écu par jour et cent francs de gages par an à cet habile artiste, ses apprentis

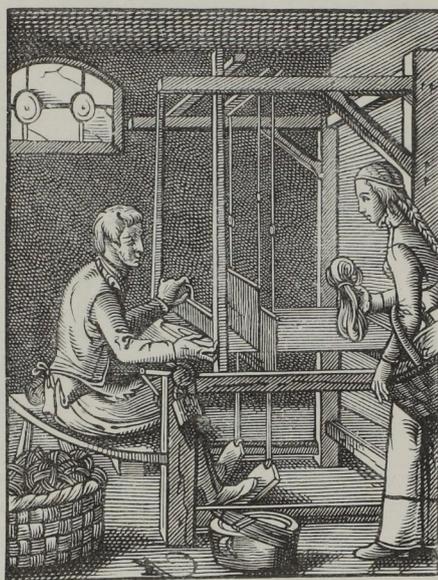


Fig. 31. — Le Tisserand, dessiné et gravé par J. Amman.

touchant dix sous de pension quotidienne, et ses compagnons, vingt-cinq, trente et même quarante sous, selon leur savoir-faire. Plus tard, Dubourg et Laurent, qui s'étaient associés, furent logés tous deux dans les galeries du Louvre. Henri IV, à l'exemple de François I^{er}, fit venir d'Italie d'excellents ouvriers en or et en soie, qu'il logea rue de la Tisseranderie, dans l'hôtel de la Maque, et qui y fabriquèrent surtout des tentures d'or et d'argent *frisé*.

Postérieurement au seizième siècle, les tapisseries exécutées à la Savonnerie, aux Gobelins, à Beauvais, etc., bien que plus parfaites sous le rap-

port du tissage, et par cela même qu'elles sont plus régulières comme dessin, comme entente des couleurs et de la perspective, perdent malheureusement leur naïveté du bon vieux temps. En touchant à l'époque de Louis XIV, elles affectent, sous l'influence de l'école de Le Brun, une imitation de la forme grecque et romaine, qui semble dépaysée en France. On fait de belles physionomies, mais d'insignifiantes figures : la vérité naïvement énoncée cède la place à la froideur apprêtée; l'idéal détrône le naturel; la convention, la spontanéité; ce sont là d'ingénieux, de jolis et même de beaux travaux, mais auxquels il manque ce qui fait la vie propre des œuvres d'art, le caractère.



Fig. 32. — Bannière des tapissiers de Lyon.